

Projet d'évolution de l'organisation du service juridique DPSAP

CLUA 06.07.21



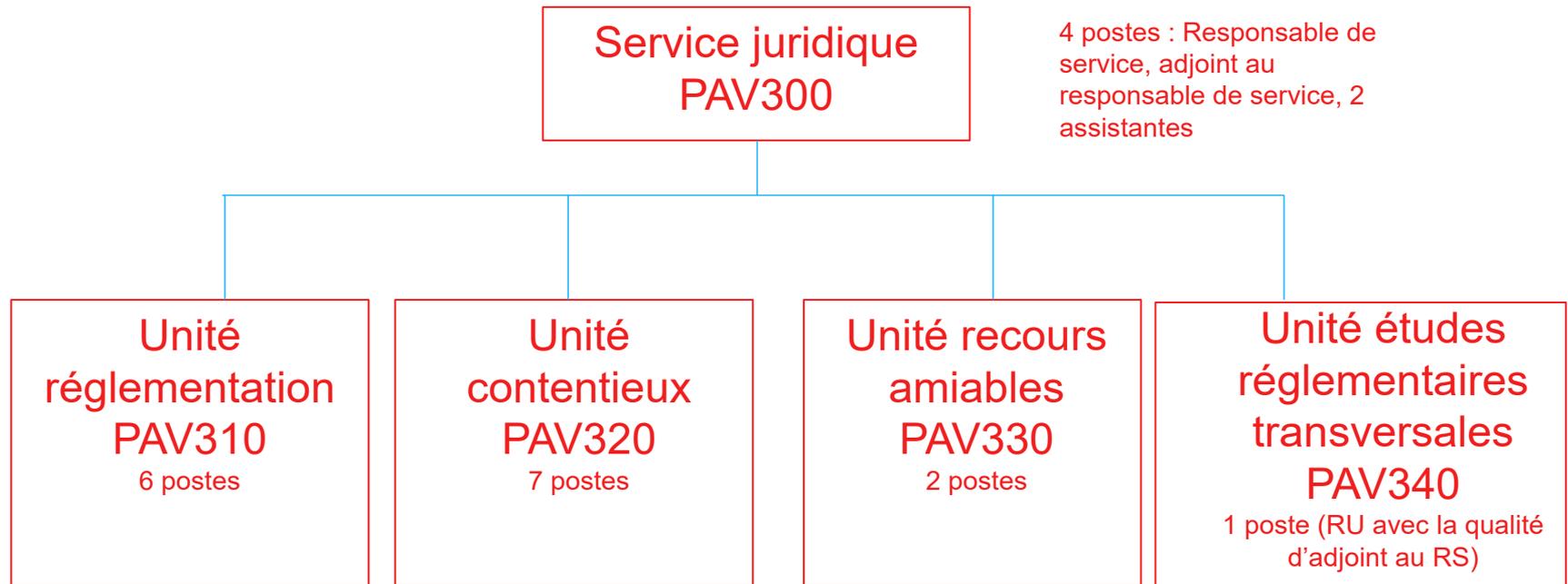
**Caisse
des Dépôts**
GROUPE



01

Contexte

Organisation actuelle



Contexte

- **Dans le cadre de la réorganisation de la DPS au 1^{er} mars 2021, l'assistance juridique du FIPHFP a été transférée à CRCJ**
 - 2 ETP ont été transférés au profit de CRCJ
 - PAV340 voit son activité réduite de 50%
- **PAV310 a connu plusieurs départs entre septembre 2020-avril 2021**
 - **Départ en retraite de 2 assistants juridiques de PAV310 le 1^{er} avril**
 - **Mobilité de 2 cadres de l'unité (un juriste et l'adjoint du RU) au 2^e semestre 2020**
- **Départ en retraite de l'assistante-secrétaire du service juridique le 16 mars 2021**
- **Départ en retraite de l'un des 2 adjoints du service juridique le 1^{er} novembre 2021 (poste transféré au 1^{er} mars au titre du transfert de l'assistance FIPHFP)**
- **→ ces nombreux changements impliquent de réfléchir à une évolution de l'organisation du service**

02

Objectifs de la réorganisation

Objectifs de la réorganisation

- **Redéployer l'effectif affecté par ce transfert de l'assistance juridique du FIPHFP**
- **Optimiser l'efficacité du service, notamment au moyen d'un renforcement de la transversalité des analyses**
- **Renforcer le pilotage du service**



03

Organisation cible

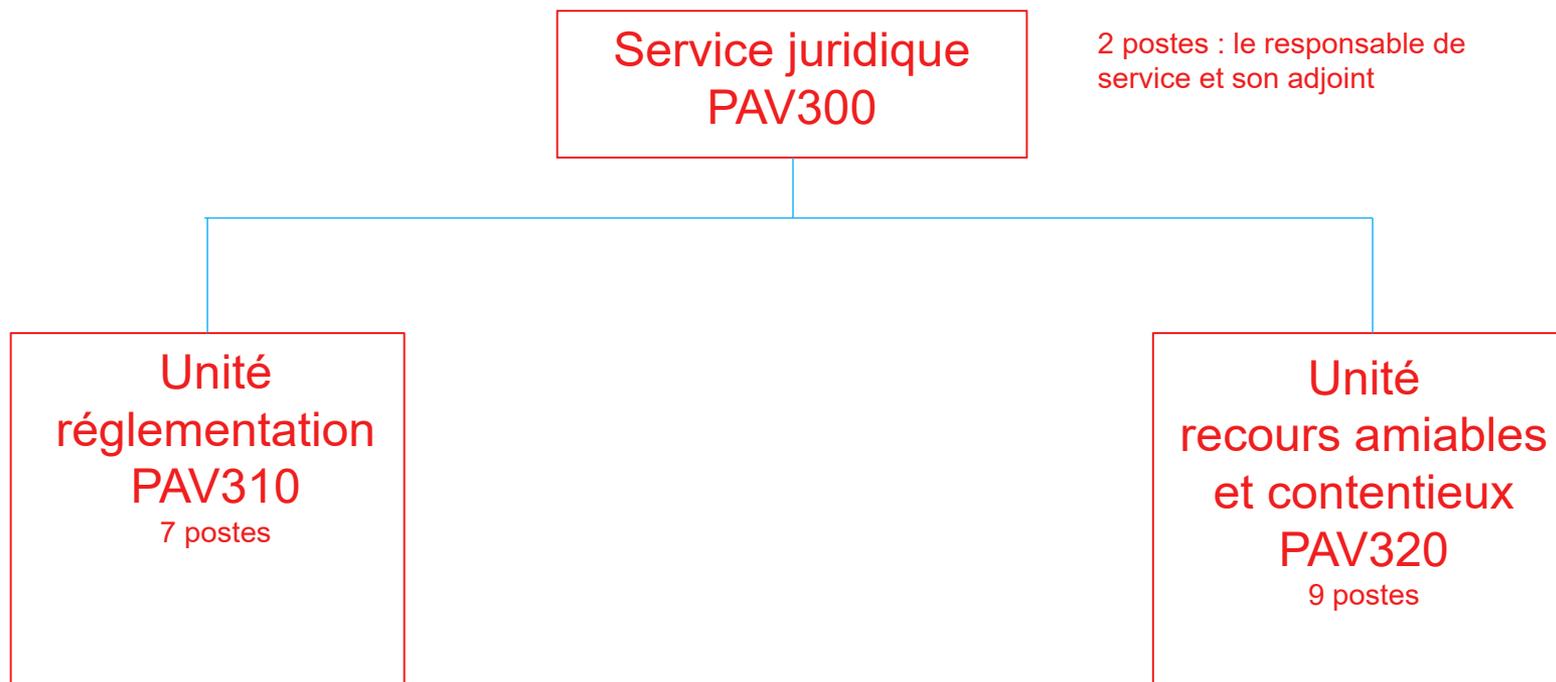
Pourquoi cette nouvelle organisation ?

En quoi consiste-t-elle ?

- **Fusion des unités PAV310-PAV340**
- **Repositionnement du RU PAV340 qui cumulait cette fonction avec la responsabilité d'adjoint au RS sur un poste d'adjoint au RS à part entière**
- **Fusion des unités PAV320-PAV330**
- **Rattachement de l'assistance Ircantec à la directrice de la Gouvernance**

Pourquoi cette nouvelle organisation ?

En quoi consiste-t-elle ?



Pourquoi cette nouvelle organisation?

L'intérêt de cette nouvelle organisation

- *Le regroupement des unités PAV310 et PAV340 permet de s'adapter aux évolutions de DPSAP (transfert vers CRCJ de l'assistance du FIPHFP et diminution de l'activité visa marché gérée par DPSAP)*
- *logique par rapport à la nature des activités regroupées : toute l'interprétation réglementaire se fait au sein d'une seule unité réglementation, ce qui facilite le partage et la confrontation d'analyses dans une approche contrôle des risques, ainsi que la mutualisation du savoir*
- *maintien de l'intérêt des missions pour l'un des agents principalement concerné par le transfert de l'activité FIPHFP et cohérence du parcours professionnel*

Pourquoi cette nouvelle organisation?

L'intérêt de cette nouvelle organisation

- *Optimisation des ressources et mutualisation des expertises*
- *renfort accru apporté au RS sur le pilotage du service dans un contexte de multiples sollicitations par le CA de l'Ircantec mais également les autres fonds (FAEFM, RAVGDT, Mines...)*
- *facilitation du traitement du contentieux puisque la quasi-totalité des recours contentieux font l'objet au préalable d'un recours amiable*
- *Enrichissement des activités de secrétariat*

Matrice de passage

Effectifs	Effectifs au 1 ^{er} janvier 2021	Effectifs au 1 ^{er} septembre 2021
Direction Appui et Gouvernance PAV000	5	6 : +1 ETP arrivée en provenance de PAV300
Service juridique PAV3	22	19
- <i>PAV300</i>	4	3 (1 départ en retraite non remplacé à ce stade + 1 transfert vers PAV000 + 1 ETP transféré vers CRCJ mais 1 arrivée en provenance de PAV340)
- <i>Unité réglementation PAV310</i>	7	7 (1 arrivée de PAV 340 et un transfert vers CRCJ)
- <i>Unité contentieux PAV320</i>	7	9 (+2 ETP du fait de la fusion avec PAV330)
- <i>Unité recours amiables PAV330</i>	2	0 (2 transferts vers PAV320)
- <i>Unité études transversales PAV340</i>	2	0 (1 transfert vers PAV300 + 1 ETP transféré vers PAV310)

Avis du CLUA

L'avis du CLUA est demandé sur le projet d'évolution de l'organisation du service juridique DPSAP au 01.09.21